



XXXI^e Chapitre général

de la

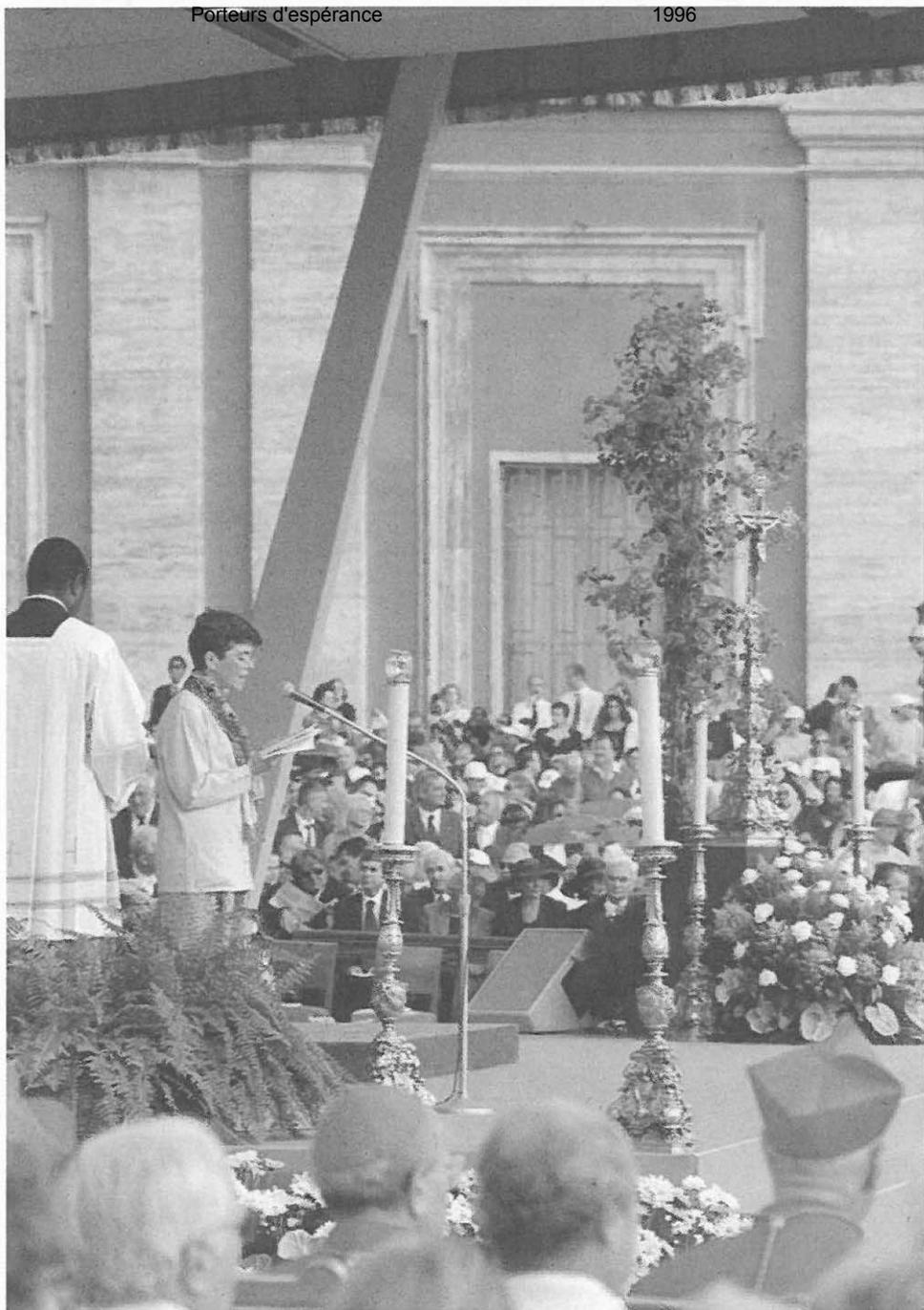
**Société de Marie
(Marianistes)**

Porteurs d'espérance

Rome, juillet 1996





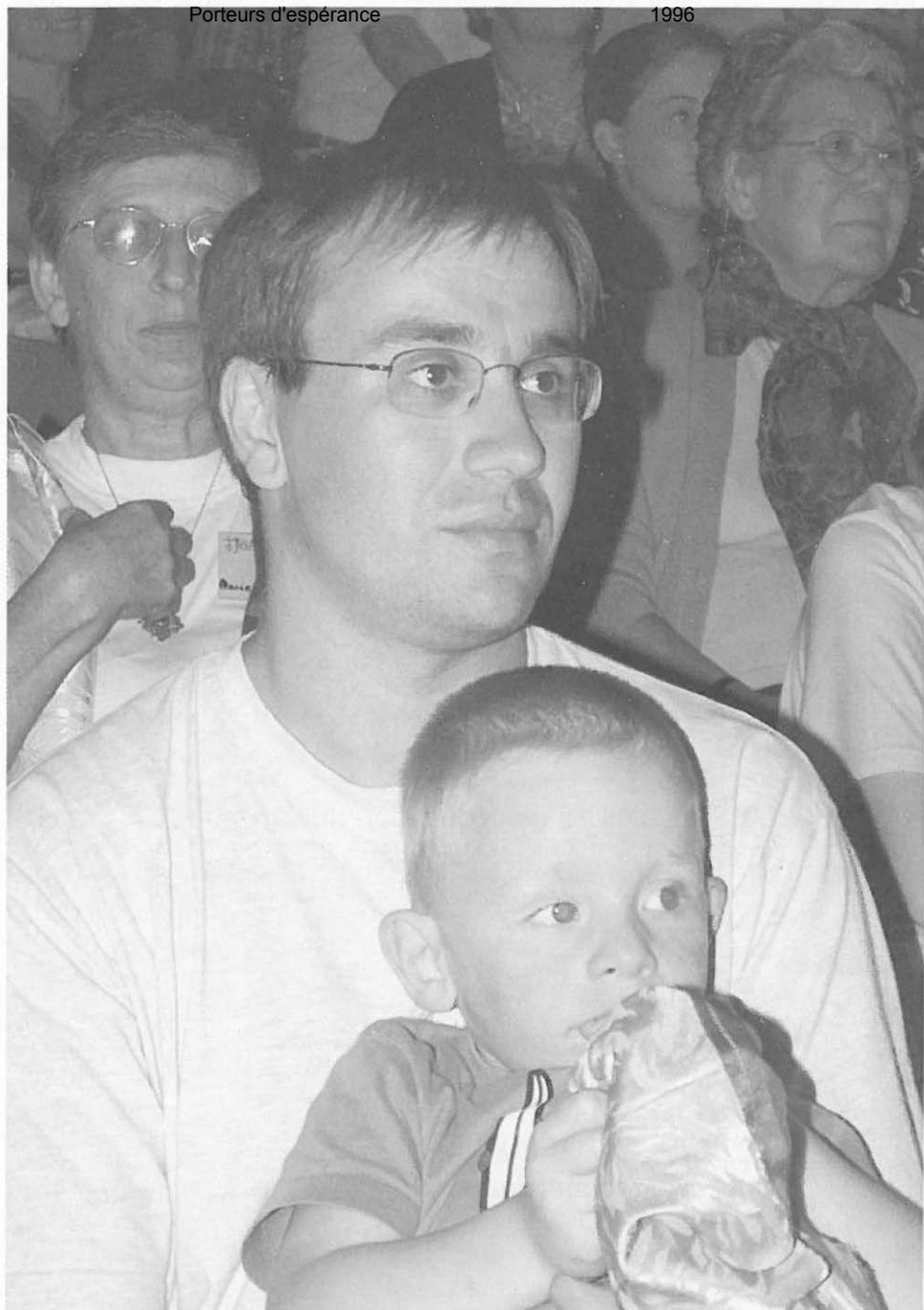


Introduction

Porteurs d'espérance	5
1. Du vin nouveau dans des outres neuves	9
2. Solidarité avec les pauvres et les artisans de paix ..	19
3. La Famille marianiste	25
4. Vocations et formation	29
5. Caractéristiques de l'éducation marianiste	35

Annexes

I. Rappeler et confirmer le passé	37
II. Discerner ce qui est nouveau	39
III. Questions économiques	45



Porteurs d'espérance 1996 PORTEURS D'ESPÉRANCE

Chers frères,

1 *Comme capitulants du XXXI^e Chapitre général de la Société de Marie réunis à Rome, du 7 au 28 juillet 1996, nous vous adressons nos fraternelles salutations.*

2 *Nous sommes conscients que le Troisième Millénaire de la chrétienté approche à grands pas et, en communion avec toute l'Eglise, nous accueillons ce Millénaire comme un Jubilé d'espérance renouvelée pour notre planète.*

Comme Marianistes, nous demandons, à l'occasion de ce Jubilé, la sagesse et la sainteté de notre Fondateur, le dynamisme apostolique des premières communautés de Bordeaux et le courage de nos martyrs.

3 *Face à une vie de moins en moins signifiante pour le monde qui nous entoure et surtout pour les jeunes, nous réaffirmons que Dieu est la source du sens de notre vie et de notre foi. Nous nous engageons par conséquent à une annonce authentique de la Bonne Nouvelle en Jésus-Christ, en alliance avec Marie, Sa Mère et notre Mère.*

4 *Face au péché qui est à la fois personnel et institutionnel, nous choisissons de devenir plus solidaires de nos soeurs et de nos frères les pauvres, et de collaborer avec ceux qui essaient de changer les structures sociales qui provoquent*

l'institutionnalisation de la pauvreté et de l'injustice. Nous nous engageons à la conversion personnelle nécessaire pour approcher humblement les pauvres et les marginaux.

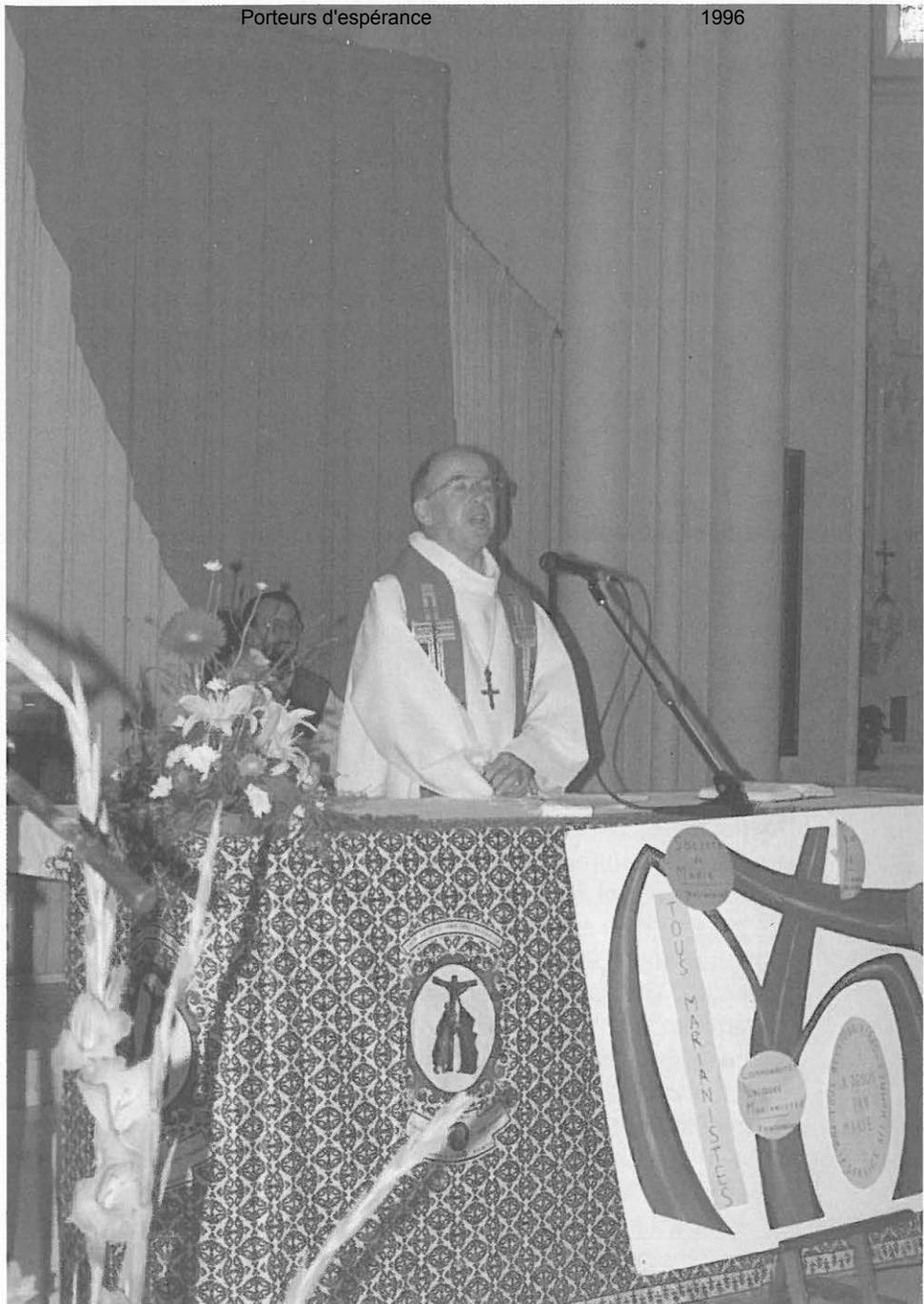
- 5 Face aux structures qui divisent et aliènent les personnes dans le monde d'aujourd'hui, nous choisissons de nous engager à témoigner que la communion est possible par notre vie fraternelle en communauté et par nos efforts pour bâtir des communautés avec tous ceux qui nous approchent.
- 6 Face à la violence grandissante dans notre société, nous choisissons la paix et nous voulons être des bâtisseurs de paix. Nous nous engageons au dialogue avec tous ceux qui sont différents de nous par leurs convictions religieuses, leurs opinions politiques ou leur style de vie, convaincus que l'Esprit Saint agit au coeur de chaque être humain.
- 7 Nous choisissons ces engagements explicitement comme religieux de la Famille marianiste. Nous nous engageons à renforcer le partenariat avec les autres branches de notre Famille dans les domaines de la formation, de la spiritualité et de la mission.
- 8 En devenant plus conscients des défis complexes de notre temps et de notre responsabilité d'annoncer l'Évangile à chaque femme et à chaque homme de la terre, nous redécouvrons plus profondément le riche patrimoine de sagesse et de tradition que nous ont légué tous ceux qui nous ont précédés.

Mais aujourd'hui les structures doivent être remodelées et le langage reprecisé. Nous nous engageons à une formation permanente nécessaire pour renouveler et revitaliser notre vie marianiste pour mieux servir Marie dans sa mission. Nous nous engageons à mener une vie de prière plus profonde et à vivre entre nous une communion plus authentique de façon à répondre avec plus d'audace aux cris des hommes que nous n'avions pas encore entendus.

- 9 C'est au nom de chaque membre de la Société de Marie, jeune ou moins jeune, engagé dans chaque oeuvre où se construit le Royaume de Dieu, que nous prenons ces engagements. C'est une invitation à mettre en pratique dans chaque secteur d'apostolat marianiste, les résolutions concrètes de ce Chapitre général.
- 10 En tant que vos frères délégués à ce XXXI^e Chapitre général nous appelons toute la Société de Marie à goûter au vin nouveau de la solidarité et de la communion avec tous les peuples. Nous appelons tous les religieux de la Société de Marie à fabriquer ensemble, avec l'aide du Seigneur, les outres neuves d'une vie marianiste revitalisée et restructurée selon l'Évangile et la Règle de Vie. Seules des outres neuves pourront apporter le vin nouveau à notre monde, un monde qui a désespérément besoin de l'espérance que Jésus-Christ est venu apporter au monde et du témoignage de fidélité créatrice de notre vie communautaire.
- 11 Vierge Marie, Mère de toute espérance, c'est à toi que nous

Porteurs d'espérance, la prière et les textes de ce Chapitre
général. Comme toi, nous nous sentons faibles et pauvres
mais nous comptons sur la force de l'Esprit-Saint qui nous
guide et nous accompagne. Renouvelle en chaque religieux
marianiste un profond amour du Père, du Fils et de
l'Esprit-Saint et fais de chacune de nos communautés un
foyer de charité, de justice et de paix pour participer, en ton
nom, à la Nouvelle Évangélisation.

Les capitulants
du XXXI^e Chapitre général



DU VIN NOUVEAU DANS DES OUTRES NEUVES

- 12 *Notre Fondateur fit face aux défis de son temps en enseignant la Parole de Dieu en réponse aux besoins de la personne tout entière. Il a été amené ainsi à exercer un apostolat varié et fécond dans le domaine social, bien persuadé que la Parole vivante a pouvoir de convertir les coeurs et de conduire les hommes à construire une société juste et fraternelle. Notre héritage marianiste nous appelle à répondre de la même manière aux besoins de notre époque (cf. Règle de la Société de Marie 5,2).*

Les Signes des temps

- 13 L'Eglise, par le second Concile du Vatican, et l'héritage de notre fondateur nous appellent à lire les signes des temps dans l'Eglise et le monde et à y répondre par la foi.

14 Les défis de notre monde

Parmi les nombreux défis auxquels nous sommes affrontés, ceux qui suivent se sont imposés à nos esprits pendant le Chapitre:

- la pauvreté, l'injustice et la marginalisation que vit la majeure partie de l'humanité contrastant singulièrement avec une culture de consommation et d'hédonisme qui se propage de plus en plus dans le monde;
- l'aspiration à l'unité et la reconnaissance légitime de la diversité, contrastant avec la guerre, la violence, l'intolérance, le terrorisme et le racisme;
- la crise culturelle qui se manifeste par une perte des valeurs qui donnent sens à la vie;
- la nécessité d'une proclamation joyeuse de la valeur de la vie face à une culture de mort, se manifestant par la dévaluation de la vie;
- le contraste entre l'absence grandissante de Dieu dans les pays développés et une aspiration sensible au sacré dans ces mêmes pays.

Les défis repris ci-après ont été mis en lumière dans nos discussions:

- l'appel adressé à tous les chrétiens en vue d'une "Nouvelle Evangélisation" (Jean-Paul II: "A l'approche du troisième millénaire");
- le synode sur la vie consacrée et l'exhortation apostolique "Vita Consecrata", ont donné naissance à beaucoup d'initiatives et ont suscité de nouveaux espoirs quant au rôle que la vie religieuse doit continuer à jouer au sein de l'Eglise. A titre d'exemple: les témoignages charismatique et prophétique, l'ecclésiologie de communion, la fidélité créatrice et l'option pour les pauvres;
- les préoccupations dues au vieillissement des religieux et à la diminution des nouvelles vocations pèsent lourdement sur certaines unités de la Société de Marie.

- 16 Ces défis font naître parfois un fort sentiment d'angoisse chez de nombreux frères et dans beaucoup de communautés face à la réalité complexe, actuelle et future. Mais, à la lumière de la foi, les situations nouvelles, dans lesquelles nous vivons, sont un signe des temps, auquel Dieu nous invite à répondre par une fidélité créatrice.

Notre réponse : la richesse de notre charisme marianiste

- 17 Pour nous Marianistes, la source de cette créativité est notre charisme. C'est un don du Saint-Esprit qui nous rend capables de remplir la mission. Nous sommes les missionnaires de Marie qui a fait alliance avec nous pour que nous collaborions à sa mission : le salut de nos frères et soeurs.

- 18 La devise de notre fondateur, "Nova bella elegit Dominus", éveille un écho spécial aujourd'hui et nous stimule à être courageux et responsables en assumant notre rôle spécifique dans l'Eglise. Nous savons que notre charisme a beaucoup de choses à offrir à l'Eglise et au monde. Nous souhaitons le mettre en pratique sous l'inspiration de Marie. Nous sommes particulièrement conscients du témoignage prophétique de notre composition mixte. Le renouveau de notre vie nous offre aujourd'hui bien des signes d'espérance.

- 19 Nos jeunes **Porteurs d'espérance** marianistes constituent notre avenir. Nous devons les encourager à vivre notre charisme avec fidélité, créativité et enthousiasme. Dans certaines de nos unités, existant depuis longtemps, le nombre de nos jeunes religieux a beau être réduit, leur vie est très signifiante par la manière dont ils présentent le charisme marianiste dans l'Eglise et le monde. Leur témoignage est complété par le dévouement et la sagesse collective des religieux plus âgés. Ensemble, porteurs d'espérance, jeunes et moins jeunes, nous sommes appelés à créer un avenir prometteur pour la Société de Marie.
- 20 Notre vocation marianiste nous invite à une intense vie de communauté basée davantage sur des relations personnelles authentiques et animées par la charité, que sur des caractéristiques extérieures uniformes. Elle nous invite aussi à une communion de foi et de prière qui nous amène à partager les aspects essentiels de nos communautés en mission permanente au nom de Marie et en union avec elle.
- 21 Notre espérance se fonde sur la réalité de nos implantations nouvelles et dans la vitalité de nos oeuvres traditionnelles qui depuis longtemps tendent à développer une société plus juste. Celles-ci nous amènent à la conviction que notre charisme est signifiant aujourd'hui. Par ces implantations et ces oeuvres, nous répondons à l'appel du fondateur qui nous invite à " faire face aux temps nouveaux par de nouvelles méthodes ".
- 22 A travers la Famille marianiste, nous essayons de vivre une ecclésiologie de communion et de présenter au monde un modèle de réconciliation, d'union dans la diversité et de partenariat dans l'apostolat.

Renouveau nécessaire de la vie et des structures en vue de la mission

- 23 L'expression de l'Evangile " Vin nouveau dans des outres neuves " (Marc, 2.22) résume la manière de répondre à tous ces défis. Elle évoque une nouvelle réalité, une vie marianiste renouvelée, qui sera à même de susciter l'espérance et de porter témoignage de la Bonne Nouvelle dans l'Eglise d'aujourd'hui. En même temps, elle évoque certaines formes nouvelles extérieures - organisations, structures - qui sont toutes bien adaptées à recevoir

ce " vin no ^{Porteurs d'espérance} qui est le don du Christ ¹⁹⁹⁶ en réponse aux paroles de Marie: " Faites tout ce qu'Il vous dira! "

Notre situation réclame un renouveau profond et urgent de nos vies marianistes, personnelles et communautaires; elle concerne aussi la Société de Marie dans son ensemble. Celle-ci doit adapter de manière courageuse et réaliste son organisation et ses manières de faire aux besoins et aux situations d'aujourd'hui.

24 En beaucoup d'endroits de la Société, des mesures ont déjà été prises pour progresser dans ce processus de renouveau. Les divers programmes de renouveau, encouragés par le Chapitre précédent, y ont contribué pour leur part. Le Chapitre général souhaite exprimer sa satisfaction pour ce qui a déjà été entrepris et pour reconnaître les progrès déjà réalisés. Il encourage les Provinces à évaluer ces programmes et à concevoir d'autres étapes de renouveau.

25 Nous ne pouvons pas vivre notre charisme et notre mission sans structures. Mais celles-ci devront être au service du charisme et de la mission. Avec le temps, certaines d'entre elles, qui, un moment donné, étaient utiles ou nécessaires, pour incarner le charisme, ont perdu de leur signification ou sont devenues une charge plutôt qu'une aide. C'est la raison pour laquelle les structures changent constamment dans la société, dans l'Eglise et dans la vie religieuse. Actuellement, il nous faut des structures, qui rendent plus transparent notre charisme dans nos relations, nos communautés et notre apostolat.

26 Ce renouveau, dont l'intention est de revitaliser notre consécration et de renouveler les structures au sein desquelles nous agissons, peut se juger par certains critères. En voici quelques-uns que le Chapitre estime fondamentaux:

- signes et défis de notre temps;
- confiance dans le pouvoir évangélique de la vie consacrée, que le Seigneur ne cesse jamais de renouveler;
- accueil joyeux de la vitalité de notre charisme, qui fait face à de nouvelles situations avec une fidélité créatrice;
- union étroite avec les laïcs qui partagent notre charisme marianiste;
- attitudes et comportements marqués par la sincérité, le réalisme et la solidarité

- 27** Les actions qui suivent ont pour objectif de nous aider à vivre de toute leur force les principes de notre Règle ; elles représentent un développement et un approfondissement d'autres orientations données par des Chapitres généraux antérieurs. Ils doivent continuer à servir de points de référence pour tout le processus que nous mettons en route.

Au niveau personnel

- 28** Partout il y a urgence à centrer notre vie sur Jésus-Christ, à témoigner de notre charisme et à le partager; urgence aussi de conversion réelle. Chaque membre de la Société est responsable de cela, personne n'en est dispensé. Chaque religieux doit appeler son frère à cette conversion.
- 29** La *Règle de la Société de Marie, Perspectives pour une nouvelle étape* et *Mission et culture* ont traité de cette conversion. Le présent Chapitre ne veut rien ajouter à ces textes mais simplement insister sur leur nécessité.
- 30** Quelques-uns des moyens recommandés par les précédents Chapitres sont l'heure d'oraison, la révision de vie pour discerner l'appel de Dieu, la direction spirituelle, la formation continue; la participation à la vie d'une communauté laïque marianiste (CLM) ou à une activité permettant d'étendre notre charisme au laïc; et la relation directe avec des personnes dans le besoin, spécialement les économiquement faibles et les marginaux.

Au niveau local

- 31** Nous comprenons que le niveau personnel est essentiel. Nous devons aussi entamer un discernement concernant la vie et la mission de chaque communauté. En outre, il est nécessaire de renouveler les structures de notre action de manière à renforcer l'"efficacité missionnaire (de la Société) et la vitalité de sa vie communautaire" (Mission et culture n° 32,4).
- 32** Nous proposons que toutes les communautés se fixent comme priorité, pour les cinq prochaines années, le développement de communautés:

- qui aient ~~Porteurs d'espoir~~ un engagement sérieux par rapport à notre vie et notre mission;
- qui invitent d'autres personnes à participer à cette vie et à cette mission;
- qui offrent notre charisme à notre monde d'aujourd'hui d'une manière signifiante (voir *Règle, spécialement art. 39-43; Perspectives pour une nouvelle étape n° 71-78; Mission et culture n° 22-23*).

33

Parmi les moyens pour atteindre ce renouveau communautaire, le Chapitre recommande particulièrement ceux-ci:

a) *Dans la vie de communauté*

développer :

- le dialogue dans la communauté favorisant le partage de nos expériences et de nos sentiments;
- la présence en communauté qui rejette tout individualisme excessif;
- le discernement au niveau de la vie et de la mission de la communauté;
- l'accueil, spécialement à l'égard des jeunes;
- un style de vie simple, voire austère;
- l'animation de la vie et de la mission de la communauté par le directeur, y compris par l'entretien avec chaque frère.

b) *Dans la communauté de foi*

développer des moyens pour:

- partager la foi et la prière;
- favoriser la formation permanente, surtout en ce qui concerne notre spiritualité.

c) *Dans la communauté en mission*

développer des moyens pour:

- construire une "spiritualité de communion" (*Vita Consecrata*) comme premier moyen de remplir notre mission;
- inviter les laïcs à prendre part à des activités de la communauté et la communauté à prendre part à certaines des leurs;
- soutenir, guider et évaluer la mission de chaque frère (*Règle, art. 68*).

34

Nous proposons que toutes les Administrations provinciales et régionales (en concertation avec leurs Chapitres et les religieux de l'Unité) fassent des préoccupations suivantes leur priorité pour les cinq prochaines années:

1. L'évaluation de nos oeuvres et communautés actuelles, et du rôle que chaque religieux y remplit ; l'étude de la possibilité d'ouvrir de nouvelles oeuvres et communautés, dans le prolongement des défis cités plus haut dans ce document. Cette évaluation et cette étude doivent se concentrer sur le problème du nombre et du genre d'oeuvres qui pourraient être adéquatement animées par la Province ou la Région. Des directives pour cette évaluation ont été présentées par le Chapitre de 1986 (*Perspectives pour une nouvelle étape* n° 4).
 - a) la création de communautés présentant un engagement sérieux par rapport à notre vie et notre mission, qui soient prêtes à inviter d'autres à y participer ; des communautés qui proposent notre charisme au monde d'aujourd'hui d'une manière significative;
 - b) le discernement du nombre d'oeuvres que la Province peut animer en fonction du personnel, de l'encadrement et des ressources financières;
 - c) le discernement des oeuvres qui ont l'impact le plus significatif au plan social et religieux, spécialement celles qui répondent à des besoins critiques tout à fait nouveaux;
 - d) la restructuration d'oeuvres en menant une politique à long terme, en se posant la question de savoir comment elles seront animées à long terme et non pas seulement pendant les quelques années qui viennent;
 - e) le discernement des moyens propres à travailler en partenariat avec des laïcs bien formés à notre charisme;
 - f) le discernement fait en concertation avec l'Eglise locale et dans le contexte du plan pastoral de celle-ci.
2. La formation continue des membres de la Société de Marie, spécialement par des sessions qui aident nos religieux à se concentrer sur l'aspect contemplatif de notre mission, et en vue

Au niveau inter-provincial et inter-régional

- 35 Le Chapitre général approuve le bon travail réalisé, dans certains cas depuis 30 ans, par les Conférences qui regroupent les unités administratives (la Conférence marianiste pour l'Amérique du Nord ; CLAMAR, pour l'Amérique Latine, CEM pour l'Europe ; Bureau de coordination pour l'Afrique francophone).
- 36 Le Chapitre général encourage la poursuite de ce travail par le biais de ces structures. Il appuie cette collaboration de provinces et d'unités quand il s'agit de sessions de formation interprovinciales, d'enseignement, de fonctions de direction, d'animation spirituelle, d'échanges de personnel et de jumelage. C'est un signe des temps que le charisme marianiste est en voie d'être connu grâce aux réalités culturelles d'un continent. Le Chapitre encourage la multiplication et le rôle accru de telles sessions à l'avenir.

Au niveau général

- 37 Le Chapitre général de 1991 avait demandé à l'Administration générale d'étudier les possibilités de restructurer la Société de Marie. Le Chapitre actuel estime le moment venu pour des actions ultérieures. Le Chapitre général demande que l'Administration générale poursuive cette restructuration tout en tenant compte des procédures et aspects énumérés ci-dessous:
1. élaborer un vocabulaire précis et uniforme pour la désignation des différents types d'unités (province, région, district, secteur, etc.). Actuellement, l'Administration générale doit tenter de préciser son rôle par rapport aux régions qui dépendent directement d'elle (structures d'autorité, finances, personnel, animation spirituelle, etc.).
 2. procéder comme suit pour la fusion d'Unités ou de Provinces comme aussi pour la restructuration d'une seule Unité ou Province:
 - a) Soit l'Administration générale, soit un ou plusieurs conseils d'Unité peut prendre l'initiative, pour entamer le processus de restructuration en décrivant :

Porteurs d'espoir

I. les difficultés rencontrées dans les structures actuelles et
II. les besoins auxquels il faut faire face et les avantages escomptés par des structures modifiées.

- b) L'Administration générale, en accord avec les conseils des Unités prévoit d'organiser une série de rencontres et de consultations : leur but est de faciliter la communication entre les parties, en faisant part des difficultés rencontrées dans les structures existantes (ce qui ne fonctionne pas) et des objectifs à atteindre grâce à des structures différentes (ce qu'il y a lieu de faire).
 - c) Le (ou les) conseil(s) précise(nt) les problèmes et les urgences en question à la lumière des échos reçus des religieux des Unités. Ils élaborent un premier projet de modifications de structure. Le projet de la structure modifiée est présenté au Chapitre de l'Unité pour se prononcer et (éventuellement) l'approuver.
 - d) Le projet proposé est étudié par l'Administration générale pour examiner si les modifications suggérées résolvent les difficultés dont on avait fait état et atteignent les objectifs poursuivis. On apporte des modifications dans ce projet d'organisation et de composition restructurée afin de mieux surmonter les difficultés et d'atteindre les objectifs.
 - e) L' Administration générale coordonne tout le processus jusqu'à ce qu'il y ait un accord suffisant entre elle, les conseils et les chapitres des Unités concernant le projet d'une administration restructurée des Unités en question.
 - f) L' Administration générale installe officiellement la ou les nouvelle(s) Unité(s).
3. prendre en compte les aspects suivants dans le processus de la restructuration:
- a) pour quelques unités, la restructuration doit être réalisée au cours de la période 1996-2001. S'il n'en était pas ainsi, les conséquences pourraient être sérieuses;
 - b) autonomie dans le domaine des finances et du personnel;
 - c) vitalité de la mission, spécialement la capacité d'animer des oeuvres apostoliques;

- d) personnel dirigeant sur place, disposant du temps nécessaire pour remplir ses tâches d'animation;
- e) les réalités culturelles, linguistiques et historiques des Unités
- f) le nombre et l'âge des religieux de la ou des Unité(s) ainsi qu'une prospective raisonnable;
- g) structures ecclésiastiques de la région (géographique);
- h) consultation des Conférences régionales (CLAMAR, CEM, Marianist Conference, etc.);
- i) simplification des structures de gouvernement;
- j) partage plus prononcé du personnel, des tâches pastorales et des ressources financières;
- k) la dimension physique de la ou des Unité(s) ou de celles qui sont à créer.

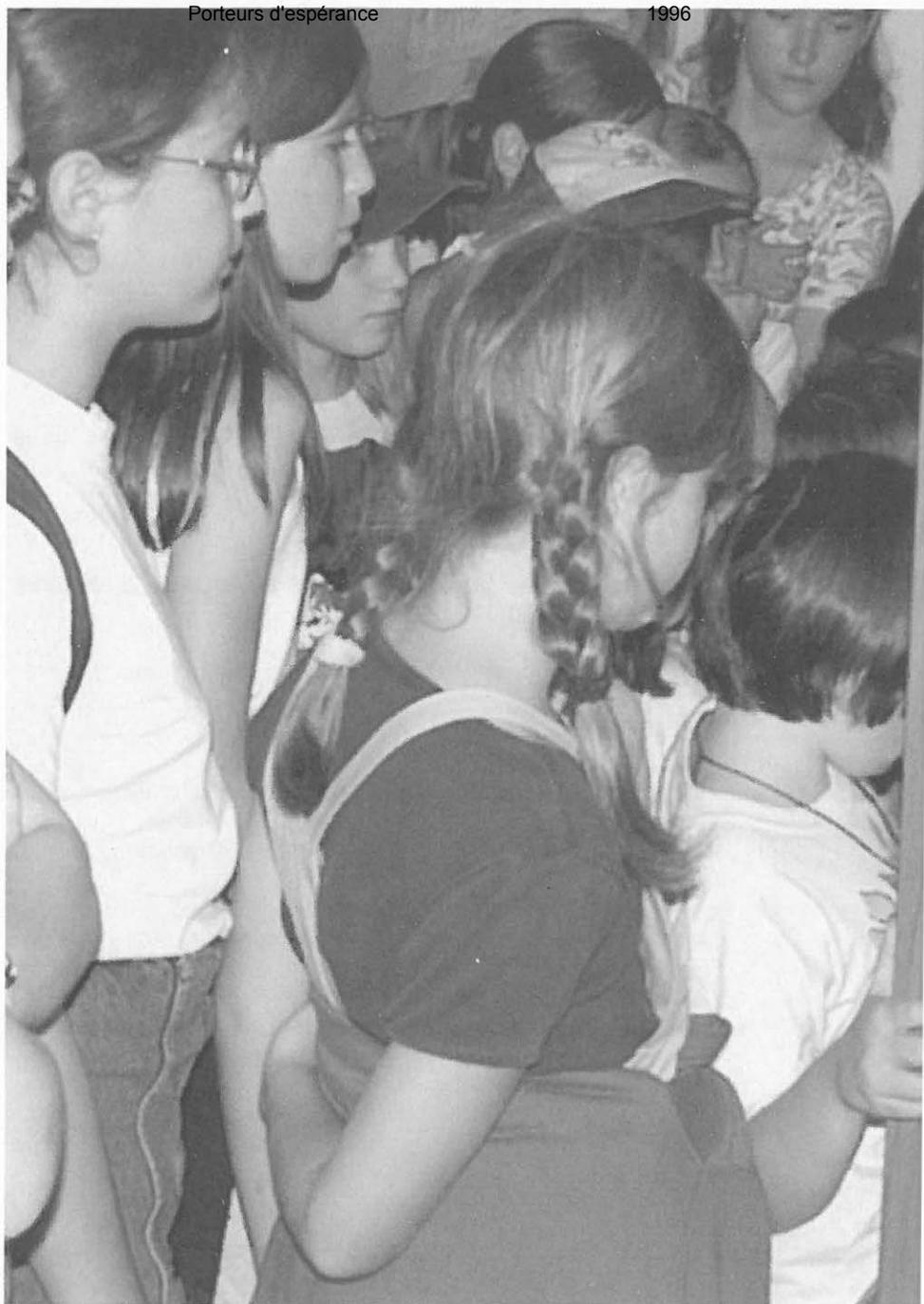
Cette restructuration peut entraîner une modification partielle de la Règle, en particulier du chapitre VII.

38

Le Chapitre général prend la décision suivante en vue d'amender la Règle de Vie (7.22) comme suit:

"7.22 Chaque Province élit des délégués selon les normes ci-après:

- a) *Il y a un nombre égal de prêtres et de frères.*
- b) *Les Provinces comptant 100 religieux ou moins élisent deux délégués*
- c) *Les Provinces comptant entre 101 et 250 religieux élisent quatre délégués.*
- d) *Pour chaque tranche supplémentaire de 150 religieux ou pour une fraction de ce nombre, une Province élit deux délégués supplémentaires."*





SOLIDARITÉ

AVEC LES PAUVRES ET LES ARTISANS DE PAIX

Introduction

- 39** Dans son rapport au XXXI^e Chapitre Général, le Père Quentin Hakenewerth a fait ressortir que les problèmes de la pauvreté et de l'unité du monde réclamaient une réponse vigoureuse. Nous nous sommes d'abord référés aux déclarations de nos trois derniers Chapitres sur la justice et la paix (Annexe I). En second lieu, nous avons discerné ce qu'il y a de nouveau dans le monde, les appels de l'Eglise et notre vie religieuse, et ce qui influencera notre réponse à l'égard de la pauvreté et l'unité du monde (Annexe II). Finalement, nous basant sur cette réflexion et ce discernement, nous avons esquissé un appel à l'action pour la Société de Marie. Nous avons tout centré sur la solidarité avec les pauvres et les artisans de paix parce qu'il s'agit de l'un des plus importants critères pour les décisions à prendre dans le domaine de la restructuration (Vita consecrata 63).
- 40** Jésus s'est dépouillé lui-même et n'a pas retenu le rang qui l'égalait à Dieu (Phil 2, 6-11). Il s'est fait pauvre pour que nous devenions riches. Durant sa vie terrestre, il a guéri les malades et réconcilié les personnes divisées ; il a rejoint les derniers de la société, prêché la bonne nouvelle aux pauvres, et béni les pauvres, les artisans de paix et les assoiffés de justice (Mt 11, 4-6 et Mt 5, 3-10). En notre qualité de disciples de Jésus (RV 2), la solidarité avec les pauvres est, pour nous religieux, un élément essentiel de notre vie religieuse marianiste. Dans la personne des pauvres, nous voyons le visage du Christ (Mt 25,3... et Vita consecrata 75).
- 41** La solidarité nous appelle à une conversion du cœur. Comme individu, chacun se doit d'être pauvre et artisan de paix. Comme communauté, nous devons vivre une vie simple, partager les ressources, offrir une hospitalité chaleureuse, et faire sans cesse l'expérience de la réconciliation et de la communion vraie des personnes. Notre vœu de pauvreté et notre mission nous appellent à être des hommes et des communautés qui

rejoignent les "pauvres" dans leur combat "pour la liberté et la il nous fait aussi oeuvrer pour la paix en aidant peuples et communautés à se réconcilier et à se libérer du mal" (RV 27 et 72).

- 42 Par "pauvres", nous entendons non seulement ceux qui sont économiquement pauvres, mais aussi ceux qui sont exclus d'une participation entière à la vie de notre société, ceux qui vivent sans espoir et sans amour, n'ayant jamais entendu l'Évangile annoncé dans sa plénitude. Les "pauvres", ce sont aussi, entre autres exemples, ceux qui souffrent oppression et violence, les jeunes désespérés, les enfants de la rue, les personnes âgées laissées seules, et les malades, spécialement les victimes du SIDA.
- 43 C'est en grande partie le péché, à la fois personnel et social, qui a créé la plaie de la pauvreté. Le matérialisme, le "consommérisme" et le style de vie extravagant de certains membres de notre société font que beaucoup de personnes n'ont pas le nécessaire vital. Le péché social se manifeste dans des institutions et des structures qui contribuent à l'accroissement de la pauvreté, à l'oppression des personnes, et à la perte du sens de la dignité humaine (cf. Jean-Paul II dans *Centesimus annus*). Pour embrasser la cause des pauvres, nous devons nous engager dans l'action pour la justice sociale. Cette action requiert de nous la collaboration avec les personnes de tous les secteurs de la société qui peuvent changer et transformer les institutions favorisant la dignité et la liberté de tout peuple (RV 72).

Invitation à la solidarité avec les pauvres et les artisans de paix

- 44 De nombreux défis se présentent à nous, alors que nous essayons de mettre en pratique tout ce qui est demandé, à la Société de Marie, pour vivre en solidarité avec les pauvres, les marginaux et pour travailler en faveur de la paix et de l'unité du monde. Nous savons que nous ne pouvons pas imposer une conversion du coeur, mais nous réaffirmons notre conviction qu'une option claire pour les pauvres, vécue en paroles et en actions, est un élément essentiel de la vie évangélique et de notre vie religieuse marianiste. C'est pourquoi, le Chapitre, fait la proposition suivante:

Le Chapitre demande que, pour les cinq prochaines années, le leadership de la Société de Marie, aux niveaux général, provincial, régional et local, fasse de " la solidarité avec les pauvres et les artisans de paix " un centre d'intérêt majeur de notre vie et de notre mission.

Le Chapitre adresse les recommandations suivantes aux divers niveaux de la Société:

45 Aux niveaux individuel, communautaire et pastoral

- 1) réfléchir et prier sur l'article 27 de *la Règle* qui nous appelle à vivre plus simplement et plus pauvrement;
- 2) développer l'aptitude et l'habitude de l'analyse sociale et de la réflexion théologique;
- 3) nous éduquer nous-mêmes sur les problèmes de la justice et nous former une conscience plus critique, spécialement à la lumière de l'enseignement social de l'Eglise;
- 4) renforcer dans nos écoles et universités la caractéristique de l'éducation marianiste, demandant " d'éduquer à l'esprit de service, au respect de la justice et de la paix ";
- 5) insérer l'éducation à la justice et les expériences de services dans toutes nos activités;
- 6) chercher une plus grande insertion parmi les pauvres et un engagement plus direct avec eux;
- 7) chercher à mieux comprendre le rôle unique de l'éducation comme moyen de répondre aux besoins des pauvres;
- 8) développer le savoir-faire et utiliser les moyens qui favorisent et nourrissent la réconciliation et la paix à travers nos engagements.

- 1) Collaborer entre unités par:
 - a) le partage du personnel et des ressources financières;
 - b) la fondation d'oeuvres communes;
 - c) la création de fonds qui permettent d'atteindre l'autonomie financière des nouvelles implantations;
 - d) l'éducation à la justice et à la paix par des programmes communs au cours de la formation initiale et permanente. (*Le Guide de formation* demande une expérience personnelle au milieu des pauvres durant les années de formation);
 - e) l'organisation et le parrainage d'expériences d'immersion, de programmes de volontariat et d'occasions de servir dans les oeuvres marianistes;
 - f) l'établissement de réseaux de justice et de paix qui utiliseront des technologies appropriées,
 - g) la réalisation de modèles de partage et de travaux qui respectent la justice et la paix, par exemple la création de coopératives, etc.
- 2) Développer des instruments d'évaluation et de réflexion qui permettent aux communautés, aux oeuvres et aux services d'examiner leur style de vie et les engagements personnels et communautaires pour la justice.
- 3) Faire preuve, par des actions significatives, d'une claire et décisive option pour une vie religieuse plus insérée et plus transparente dans le monde des pauvres:
 - a) au cas où elle n'existerait pas encore, créer une communauté insérée en milieu pauvre qui soit hospitalière, accueillante, ouverte aux voisins, vivant au milieu d'eux en toute simplicité;
 - b) au cas où cette communauté existerait, lui apporter un soutien, spécialement en ressources humaines.
- 4) Engager davantage de personnel de l'unité dans l'animation de projets avec les pauvres.
- 5) Evaluer l'efficacité des engagements de solidarité avec les pauvres et les artisans de paix. Des évaluateurs internes ou externes aux projets devraient réaliser cette tâche.

47 L'Office de Travail aux niveaux général et provincial

- 1) Il appartient à l'Office de Travail, en accord avec la *Règle*, de promouvoir la justice et la paix dans la Société de Marie. Cet Office cherche à fournir les ressources nécessaires à cette tâche, en personnel et autres. L'Assistant général pour le Travail assure un leadership pour la collaboration entre les projets dans les diverses cultures.
- 2) Utiliser les critères évangéliques dans l'administration des ressources financières et dans l'investissement des finances.

48 Au niveau de la Famille marianiste, encourager la collaboration:

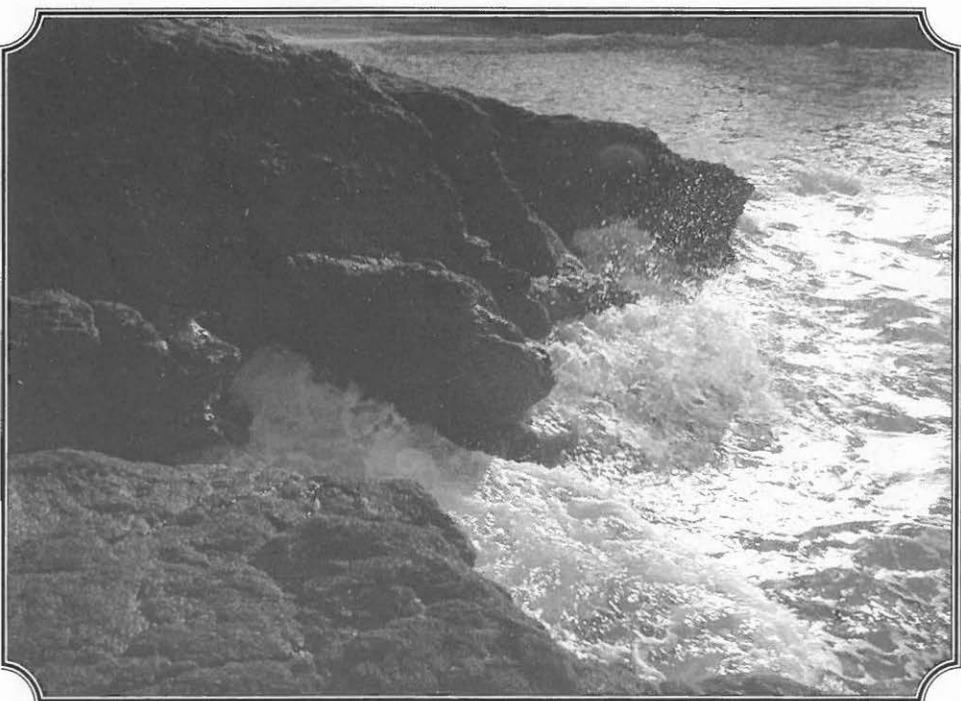
- 1) dans une formation commune et par des projets expérimentaux en éducation, des projets de services et des expériences d'immersion;
- 2) étudier la possibilité d'un projet commun dans le domaine de la justice et de la paix, et si cela est faisable, le réaliser.
- 3) demander au Conseil mondial de la Famille marianiste d'étudier s'il peut devenir une ONG (une "Organisation non gouvernementale") qui lui permettrait de participer aux échanges et projets sur la justice et la paix au niveau international.

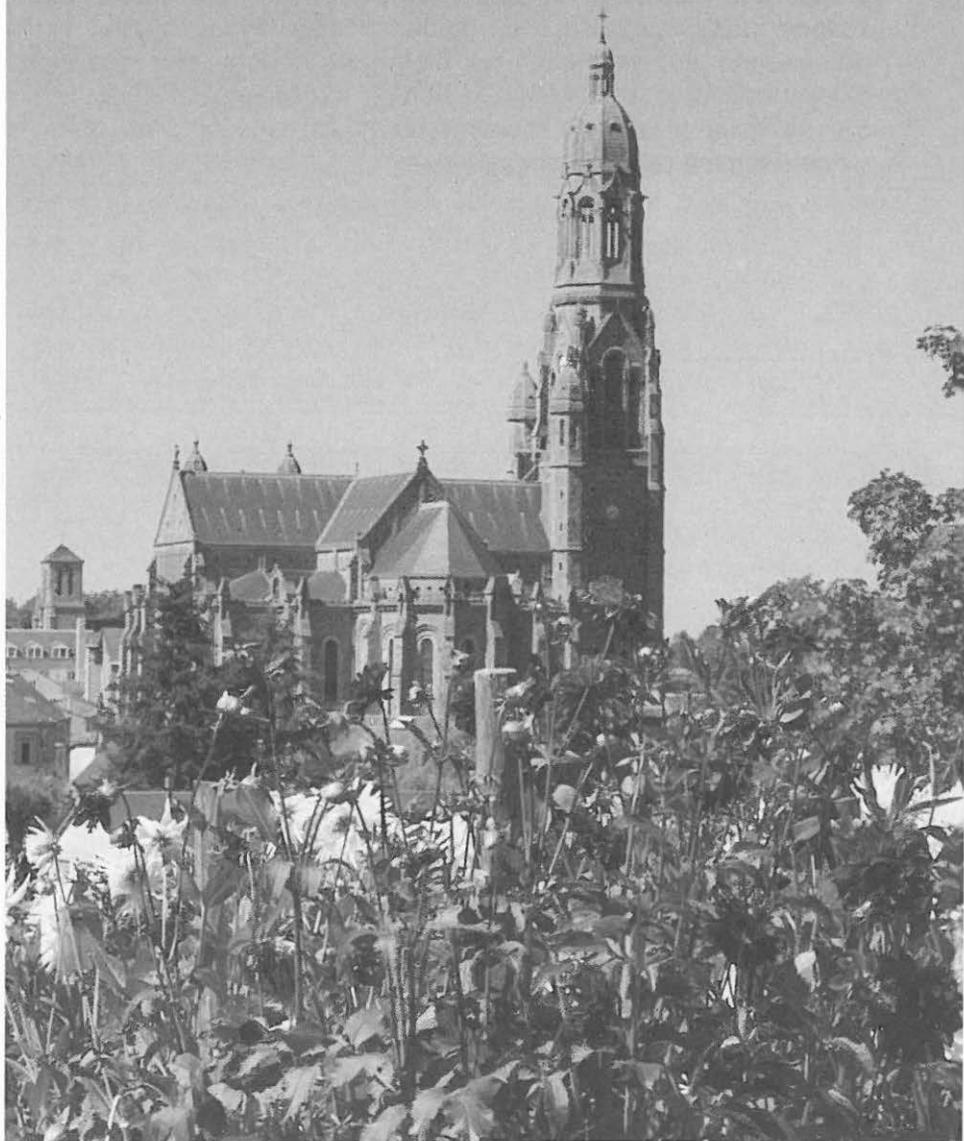
49 Au niveau de l'Église et des associations internationales,

Coopérer avec des groupes autres que la Famille marianiste qui sont engagés au service de la justice et la paix.

50 Ces initiatives doivent découler de l'engagement profond à suivre Jésus-Christ et à lui ressembler davantage en tout ce que l'on fait.

Nous avons examiné attentivement l'appel du Père Hakenewerth relatif à la pauvreté et à l'unité du monde. A la fin de ce Chapitre, nous sommes convaincus que nous vivons un moment important pour la solidarité avec les pauvres et les artisans de paix. Nous offrons ces réflexions, ce discernement et ce plan d'action dans l'espoir qu'ils motiveront et guideront nos engagements. Nous demandons au Seigneur, qui s'est fait pauvre afin que nous devenions riches, et à Marie, la Femme du Magnificat, (Luc 1, 52-53) de nous guider au moment où nous nous lançons dans le renouvellement de notre engagement.





LA FAMILLE MARIANISTE

- 52** Le Chapitre général reconnaît les progrès survenus dans l'ensemble de la Famille marianiste et en particulier:
- 1) la responsabilité croissante assumée par les branches laïques dans la mise en oeuvre du charisme du Père Chaminade et de Mère Adèle;
 - 2) l'organisation toujours grandissante au niveau national et international. Les deux faits saillants de ce développement sont:
 - la première Rencontre internationale de représentants des Communautés laïques marianistes (CLM), qui s'est tenue à Santiago, Chili, en février 1993; on y a rédigé un document sur son identité;
 - l'établissement du Conseil mondial de la Famille marianiste, à Rome en juin 1996 ; on y a défini sa mission et ses fonctions.
- 53** Le Chapitre reconnaît l'importance de ces documents. Il constate aussi que les réalités de la Famille marianiste se vivent diversement dans les différentes unités. Nous ne pouvons qu'encourager un dialogue permanent pour une compréhension approfondie et une interaction plus grande entre les groupes de la Famille marianiste.
- 54** Nous félicitons l'Administration Générale pour sa mise en application des recommandations du Chapitre Général de 1991 (*Mission et culture n° 6*) et pour sa collaboration dans la création du Conseil Mondial de la Famille Marianiste.
- 55** Nous réaffirmons et rappelons à tous les membres de la Société de Marie ce qui a été proposé et recommandé dans *Mission et culture*: "Notre relation avec ces communautés laïques marianistes fait partie de notre identité et de notre mission ; elle n'est pas simplement une tâche apostolique parmi d'autres, mais un mouvement qui doit imprégner tous nos travaux apostoliques" (*Mission et culture n° 5*).
- 56** Nous redécouvrons la vision du Fondateur, qui voit et situe la Société de Marie comme faisant partie d'un ensemble de communautés en mission. Dans la mesure où la Famille marianiste

continue à grandir, les religieux de la Société de Marie, se percevront eux-mêmes comme membres d'une plus grande famille. Nous avons besoin de poursuivre la réflexion et l'étude sur la manière actuelle de vivre le charisme marianiste comme religieux à l'intérieur de cette famille. Nous devons continuer à étudier et à définir les moyens actuels de vivre le charisme marianiste comme religieux au sein de la Famille marianiste. Il nous faut porter un regard nouveau sur la complémentarité de la vie religieuse marianiste et des Communautés laïques marianistes (CLM). Le dialogue avec les autres branches de la famille permettra d'approfondir ce regard.

- 57 Nous croyons que notre collaboration de plus en plus active avec toute la Famille marianiste non seulement est essentielle pour capter de nouveau la vision du Père Chaminade mais qu'elle est aussi porteuse d'avenir.
- 58 A la lumière de tout ce qui vient d'être dit, et selon les recommandations de *Mission et Culture* (n° 6, 8), nous proposons:

1. à l'Administration générale

- a) de continuer le partenariat plein et entier pour le développement et le fonctionnement du Conseil mondial de la Famille marianiste;
- b) de nous inciter à faire de la Famille Marianiste un point de référence dans toutes les décisions qui se rapportent à la formation, à la spiritualité et à la mission;
- c) de favoriser dans toute la Société de Marie une campagne de réflexion et de discernement sur le partenariat avec les laïcs dans la manière de conduire nos oeuvres. Qu'elle élabore des directives pour l'application de cette proposition, au vu des résultats de ce processus.

2. aux unités (Provinces et Régions)

- a) de créer et de soutenir les possibilités de partenariat dans la mission des instances dirigeantes de la Famille marianiste dans les secteurs géographiques respectifs. On suggère d'établir, où cela paraît opportun, un Conseil régional semblable au Conseil mondial;

- Porteurs d'espérance 1996
- b) de donner, dans la formation initiale, une importance spécifique à la collaboration avec toutes les branches de la Famille marianiste (*Guide de formation* n° 46);
 - c) d'offrir à leurs membres la possibilité d'une formation permanente. Celle-ci favoriserait le développement des vertus, des attitudes et des compétences nécessaires en vue non seulement d'une collaboration plus active avec les Communautés laïques marianistes (CLM), mais aussi de leur animation, dans l'esprit de la notion chaminadienne de l'"homme qui ne meure pas";
 - d) d'appeler leurs communautés à un partenariat plus actif avec les autres branches de la Famille marianiste et avec leurs collaborateurs laïcs pour mener à bien la mission apostolique de Marie. *Les Caractéristiques de l'Education Marianiste* peuvent être un outil extrêmement précieux pour partager le charisme de Chaminade avec ceux qui collaborent avec nous;
 - e) de faire connaître l'existence des Communautés laïques marianistes (CLM) à tous nos collaborateurs (dans les écoles, paroisses et autres apostolats) et à ceux pour qui nous travaillons. Qu'ils soient invités à en faire partie.



Introduction

- 59 La vie religieuse devient plus attrayante si elle s'incarne dans une suite radicale de Jésus-Christ et si elle rayonne d'enthousiasme. Riche d'un charisme spécifique, la Société de Marie a raison de croire que le travail commencé en elle par l'Esprit de Dieu, arrivera à son entier développement (cf. *Perspectives pour une nouvelle étape* n°106).
- 60 Dans la Société de Marie, les vocations diffèrent considérablement en nombre et en conditions selon les diverses parties du monde. En certaines zones, spécialement dans les nouvelles implantations, les vocations sont plus nombreuses, d'où une proportion plus grande de jeunes religieux et la possibilité d'entreprendre de nouvelles oeuvres. En d'autres parties de la Société, les vocations sont moins nombreuses, d'où vieillissement des communautés, et les oeuvres ne peuvent plus être animées de la même manière qu'elles l'ont été dans le passé. Dans toutes les parties de la Société, qu'il y ait peu ou beaucoup de candidats, on a besoin de formateurs bien formés et capables d'un discernement sérieux des vocations.
- 61 Si nous cherchons de nouveaux membres c'est parce que nous sommes convaincus que notre mission vient de Dieu et qu'elle contribue à la construction du Royaume. Nous ne cherchons pas des vocations seulement pour l'animation de nos oeuvres, et encore moins, tout simplement pour pouvoir survivre. Notre charisme demeure toujours à la fois rayonnant et valable et il apporte une contribution irremplaçable à la vie de l'Eglise. Pour cette raison, ce Chapitre général exprime qu'il y a grande urgence actuellement pour appeler des gens à la Société, de façon personnelle et concrète, et à les initier solidement à notre spiritualité. Nous affirmons ce que d'autres Chapitres généraux ont dit à propos des vocations, spécialement *Perspectives pour une Nouvelle Etape* (No 1, 102-115), *Mission et Culture* (n° 24 et 25), et ce qui a été écrit sur les Vocations dans "S.M. 3 OFFICES" n° 61. Le Chapitre de 1996, veut indiquer, de façon très concrète, quelques principes et directives à suivre en quatre domaines, avec la certitude de renforcer la pastorale des vocations au cours des cinq prochaines années.

- 62** Les derniers Chapitres généraux ont affirmé de façon répétée que la qualité de notre vie religieuse et le caractère communautaire de notre mission attireront de nouvelles vocations. En conséquence, les membres de toutes nos communautés sont appelés à une formation continue. Plus important que le recrutement de nouveaux candidats est le " recrutement intérieur " des frères profès par une vie marianiste toujours plus profonde (*Perspectives pour une nouvelle étape* n° 111). De même, nos communautés sont appelées à être des centres d'accueil et de prière, des lieux où l'hospitalité que reçoit tout visiteur devient un signe palpable de la présence de Dieu.
- 63** Même si toutes nos communautés sont tenues à être fidèles à la prière et à l'accueil, et que toutes doivent encourager les vocations, elles ne sont pas forcément préparées à faire un premier discernement des vocations, ni à leur donner une formation appropriée. C'est pourquoi nous proposons:
1. avec la même confiance que Marie, chaque communauté priera quotidiennement, pour que sa vie et ses oeuvres suscitent de nouvelles vocations à la Société;
 2. chaque province ou région désignera au moins une communauté dont la mission vise spécialement à inviter des personnes à la vie religieuse marianiste, et à assurer un premier discernement et un début de formation.

Pastorale des vocations auprès des jeunes

- 64** Alors que tous les religieux sont appelés par la *Règle* à inviter d'autres personnes à devenir membres de la Société (6.7), en réalité il n'y en a pas assez qui s'en préoccupent vraiment. De plus, là où nous avons des membres âgés, moins de frères, sont en contact direct avec les jeunes et les jeunes adultes. Quelques jeunes frères sont engagés dans la direction de nos oeuvres, mais ils ne sont qu'indirectement ou pas du tout impliqués avec les jeunes. Nous reconnaissons l'importance de telles charges, mais très peu parmi nous ont été recrutés à la Société par des frères qu'ils n'auraient rencontrés que rarement. Nous reconnaissons que le contact personnel et l'accompagnement sont indispensables

pour la pastorale des vocations. Enfin, nous estimons que les jeunes devraient connaître clairement notre composition mixte et y voir une caractéristique fondamentale de la Société de Marie. C'est pourquoi nous suggérons les initiatives suivantes:

1. chaque province ou région de la Société réexaminera ses priorités et nommera les religieux qui ont des aptitudes auprès des jeunes à des postes qui les mettent en contact direct avec eux;
2. les communautés directement impliquées auprès des jeunes, spécialement dans les écoles et les paroisses,
 - a) incluront la jeunesse dans leurs programmes apostoliques, en les faisant participer à la mission des communautés marianistes;
 - b) planifieront, avec l'aide de l'Administration provinciale, du responsable des vocations et du personnel diocésain, la manière d'amener la jeunesse à un niveau spirituel plus profond ; la croissance dans la vie spirituelle, la prière, le discernement ainsi que la célébration fréquente des sacrements deviendront le point central de leur vie;
3. les chapitres provinciaux et régionaux continueront à rappeler la question des vocations, à analyser les réalités les plus marquantes de la culture et leur influence sur les jeunes pouvant les aider à s'engager, et, partant de là, développer des programmes pastoraux précis pour amener la jeunesse à prendre des engagements religieux plus profonds, spécialement orientés vers la vie religieuse. Ces plans seront envoyés à l'Administration générale d'ici 1998, accompagnés d'un rapport sur les résultats obtenus. Ils seront inclus dans un rapport au Chapitre général de 2001;
4. les conférences ou unités d'une même zone géographique prévoient des moyens permettant aux personnes engagées dans la pastorale des vocations de partager leurs expériences;
5. chaque Province ou Région s'efforcera de rendre visible notre composition mixte dans nos communautés et oeuvres de manière que tous puissent comprendre qu'il existe " une seule vocation marianiste " (RV 12) et soient à même d'en saisir la richesse.

La Famille marianiste

65 Nous reconnaissons et soutenons l'importance de la Famille marianiste comme élément essentiel de la mise en oeuvre de notre charisme. De même, nous reconnaissons que la croissance de la Famille marianiste requiert une compréhension plus claire de ce que devraient être les relations entre les diverses branches. Nous constatons avec joie l'accroissement du nombre de laïcs dans la Famille marianiste. Nous soulignons aussi la nécessité d'un accroissement du nombre de religieux dans la Société de Marie. Pour cette raison, nous recommandons:

1. que le rôle propre à la Société de Marie au sein de la Famille marianiste soit défini plus clairement. Nous demandons à l'Administration générale de jouer un rôle d'animation dans ce domaine.
2. que les autres membres de la Famille marianiste soient encouragés à collaborer avec les membres de la Société de Marie, particulièrement en favorisant l'éclosion de vocations pour la Société de Marie.

Soutien du travail de formation

66 Les Chapitres généraux antérieurs ont demandé plus de clarté et d'esprit de suite dans le plan général de formation. De fait, du " Guide de formation " il ressort qu'il existe une relation étroite entre la vocation et le travail de formation et que les deux se complètent. Nous saluons aussi l'initiative de préparer un livre dont le titre sera *Prières de la Famille marianiste*. Nous encourageons également l'Administration générale à poursuivre l'étude sur la relation entre la spiritualité marianiste et la théologie contemporaine ainsi que l'étude sur la consécration mariale. En outre, dans le domaine de la formation, nous faisons les recommandations suivantes:

1. que le *Guide de formation*, une fois approuvé par l'Administration générale, soit publié et mis en pratique dans l'ensemble de la Société
2. que l'Administration générale continue à porter son attention sur la formation des formateurs, spécialement celle des maîtres de novices et des responsables des vocations.

3. que les Provinces et Régions accordent une attention plus grande à la période qui suit le noviciat ; grâce à des programmes de formation cohérents et efficaces, elles veilleront à amener les candidats à l'engagement définitif par la profession des vœux perpétuels. Des évaluations de ces efforts seront envoyées à l'Administration générale pour permettre la rédaction d'un rapport pour le Chapitre de l'an 2001.
4. que, vu le nombre réduit de séminaristes, leur dispersion du point de vue géographique et la difficulté de trouver des structures de formation adéquates avec le personnel que cela suppose, l'Administration générale étudie comment rendre plus efficaces les éléments de la formation du séminaire qui concernent spécifiquement l'histoire, la spiritualité, la théologie marianistes, ainsi que le service du prêtre dans la communauté marianiste. Les résultats de cette étude devraient faire l'objet d'un partage avec les provinces et les régions en 1998. Une attention spéciale devrait être accordée aux séminaristes des nouvelles unités.
5. que l'Administration générale, suivant la recommandation de *Perspectives pour une nouvelle étape* (n° 62, 87, 92) et le *Guide de formation*, étudie si l'établissement d'une Maison internationale d'études pour les religieux marianistes est faisable. Le but d'un tel Centre serait d'acquérir une compréhension plus poussée de la mission et de la spiritualité de la Société et d'accentuer son caractère international. Un rapport sur cette étude doit être présenté à la Société dès 1998.

Conclusion

67

Notre objectif premier vise une action concrète dont la Société a besoin actuellement. Si nous voulons partager de manière efficace le charisme marianiste avec une nouvelle génération de religieux, nous avons besoin d'une vie de communauté religieuse énergique, de pastorale des jeunes et de la collaboration de toute la Famille marianiste dans ce but. Le besoin de nouveaux membres est urgent; notre mission est grande; notre espoir est immense. Dès maintenant nous devons lancer les invitations.



CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION MARIANISTE

Le Chapitre général de 1996 a reçu le document sur les *Caractéristiques de l'éducation marianiste* préparé en réponse au Chapitre général de 1991 demandant " d'articuler les éléments communs de la tradition marianiste en éducation " (*Mission et culture* n° 34). Nous constatons que ce document et ses suites sont dans la ligne des deux derniers Chapitres généraux qui approuvaient et encourageaient l'apostolat de l'éducation et demandaient qu'on assure une formation spécifique dans ce domaine. Cette formulation pour notre temps des éléments communs peut servir de guide à l'esprit qui anime la pédagogie de l'éducation marianiste pour l'ensemble de la Société de Marie.

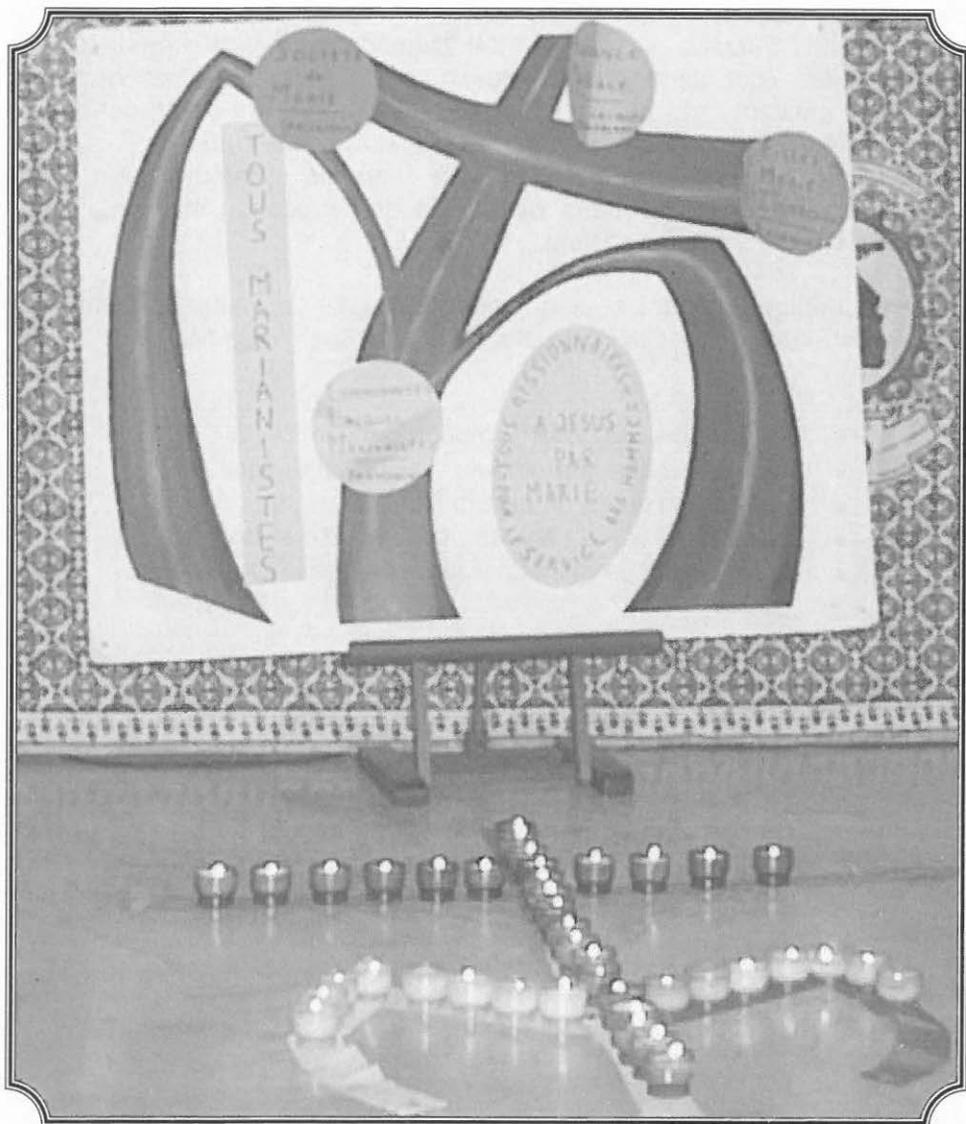
Le Chapitre retient les cinq caractéristiques de base suivantes qui bénéficient d'un consensus international dans la Société de Marie:

- Éduquer en vue de la formation dans la foi
- Offrir une éducation globale qui soit de qualité
- Éduquer à l'esprit de famille
- Éduquer en vue du service, de la justice et de la paix
- Éduquer en vue des adaptations et des changements.

Nous comprenons que, dans les nombreuses cultures différentes dans lesquelles nous oeuvrons, seuls les instituts d'éducation peuvent adapter les textes décrivant ces cinq caractéristiques. Aussi les Unités sont encouragées à faire les adaptations jugées appropriées, en tenant compte des divers publics : celui des élèves, des parents, des enseignants, des conseils de direction et de tous les autres agents de la communauté éducative. Les autres oeuvres apostoliques marianistes sont invitées à adapter les caractéristiques de l'éducation marianiste et à les utiliser s'ils les jugent valables.

Nous encourageons nos frères et tous les éducateurs de nos écoles, universités et autres oeuvres d'éducation, à étudier ce document et à participer aux prochaines phases du projet. Nous croyons que cette initiative sera évangéliquement bénéfique tout en approfondissant et élargissant notre contribution à la construction du Royaume de Dieu.

Le Chapitre général demande à l'Assistant d'Instruction de travailler dans nos unités, par les moyens qu'il considère appropriés, à développer chez tous nos frères le désir et la capacité d'agir au sein d'une équipe apostolique dans les institutions et les communautés locales dont ils font partie.



Porteurs d'espérance 1996
La Commission Justice et Paix du Chapitre avait rédigé un document qui n'a pas été discuté en assemblée générale. Le Chapitre a jugé bon de publier ces réflexions dans les annexes I et II ci-dessous. Ces textes ne constituent pas un document officiel du Chapitre.

Annexe I

Rappeler et confirmer le passé

Les orientations et les perspectives de la *Règle* et les documents des deux derniers Chapitres généraux sur Justice et Paix ont constitué la base de notre étude sur *Solidarité avec les pauvres et les artisans de paix*. En particulier, nous croyons que les idées suivantes sont d'un grand secours pour comprendre la solidarité.

Règle

En plus des références de l'Introduction, nous extrayons les idées et les convictions suivantes de la *Règle*:

1. la première communauté chrétienne de Jérusalem comme communauté n'ayant qu'un coeur et qu'une âme (art. 9);
2. notre réflexion sur le Verbe de Dieu nous rend sensibles au péché personnel et social et aux appels pour les combats en vue de la libération, de la réconciliation et du développement (art. 5.16 et 5.20);
3. nous sommes appelés à collaborer avec des mouvements promouvant la justice et la paix et à le faire au plan personnel, communautaire et à travers nos engagements (art. 5.19).





Le Chapitre de 1986, dans *Perspectives pour une nouvelle étape* nous présente les convictions suivantes:

1. Travailler pour la justice, la liberté et la dignité humaine, la paix et la réconciliation est un élément constitutif essentiel de notre vie de foi, en tant que religieux (n° 41).
2. La méthodologie traditionnelle face à la réalité sociale: " prendre conscience de la situation, l'analyser et en chercher les causes, dégager des actions concrètes en conséquence " (n° 39), reste toujours un moyen sage et efficace pour atteindre les objectifs de justice et de paix dans notre environnement immédiat et dans le monde.
3. Le travail pour la justice et la paix exige qu'on ne se contente pas de répondre aux besoins matériels immédiats, mais aussi qu'on s'attaque aux causes structurelles (n° 40.1).
4. Une profonde conversion du coeur rempli de la justice et de la paix du Christ est nécessaire pour la solidarité avec les pauvres et les chercheurs de paix (n° 41).
5. Le courage, dans la pensée et l'action, est aussi nécessaire si nous voulons être prophétiques dans le travail pour la justice et la paix (n° 41).

Mission et culture

Le Chapitre de 1991 nous suggère, dans *Mission et culture*, les actions et les motivations suivantes:

1. Déterminer comment les Chapitres devraient, dans une démarche de réflexion et de prière, réfléchir sur les tendances et les événements de la société contemporaine et offrir une analyse qui respecte la complexité et les dimensions globales et structurelles des problèmes (Appendice).
2. Nous devons nous engager pleinement dans une vie simple et pauvre tant personnelle que communautaire (n° 35 et 51).
3. La solidarité avec les pauvres exige que nous respections la dignité, l'indépendance et l'autonomie des pauvres. (n° 51).

Discerner ce qui est nouveau

Ces développements sur la justice et la paix nous permettent de discerner ce qui est nouveau dans le monde, dans les appels de l'Église et à l'intérieur de la Société de Marie. Discerner ce qui est nouveau nous aidera à formuler notre réponse à la pauvreté du monde et à son manque de paix et d'unité.

Ce qui est nouveau dans le monde

Tout au long du Chapitre, nous avons examiné plusieurs tendances et événements du monde. Nous avons brièvement mis en relief trois tendances importantes et suggéré une réponse dans la perspective de la solidarité.

- La pauvreté augmente dans le monde entier

L'arrivée de la technologie informatique et la globalisation de l'industrie qui en est résultée, avec la primauté du marché ont créé une situation où la pauvreté grandit partout dans le monde. Le fossé économique entre le Nord et le Sud se creuse, ainsi que le fossé entre riches et pauvres dans la plupart des pays.

Nous devons chercher à comprendre les causes structurelles de la pauvreté dans le monde et nous convaincre que les problèmes de pauvreté sont conditionnés par ces causes structurelles de nature locale et internationale. La solidarité nous appelle à collaborer avec les autres pour changer et transformer les institutions sociales de manière qu'elles assurent le bien de tous.

- La conscience civique et les liens communautaires se disloquent

La chute des états totalitaires a révélé les profondes différences entre les groupes ethniques, les religions et les cultures. Le monde lutte pour avoir une juste appréciation des différences et pour guérir les blessures causées par une longue histoire d'oppression et de mort.

Plusieurs courants d'idées qui façonnent le monde de l'intelligence et de la culture sont une menace pour nos idéaux de civisme et de vie communautaire. Notre société semble se préoccuper des intérêts personnels et se centrer sur l'immédiat. Plusieurs pensent qu'il est impossible à des gens qui ont des différences marquées et des intérêts divergents de pouvoir communiquer les uns avec les autres et de construire une communauté qui recherche le bien commun.

Etre un artisan de paix dans le monde d'aujourd'hui exige qu'on comprenne l'histoire, la culture, les idées et les institutions qui interviennent dans les situations de conflit et de tension chez les peuples et les communautés. Pour porter la paix du Christ, nous devons trouver des moyens concrets de guérir les gens et de les réconcilier et de restaurer une vision confiante en l'avenir. Nous devons chercher des façons d'aboutir à des résultats concrets, quoique partiels, du Royaume de Dieu, dans le monde actuel, tout en sachant que la pleine réalisation de ce Royaume est réservée pour la fin des temps.

- Une soif grandissante de spiritualité se manifeste

L'ésotérisme et le Nouvel Age se développent et les sectes fondamentalistes augmentent, spécialement parmi les pauvres. Ce courant révèle une soif de spiritualité authentique, un besoin d'être reconnu, un désir d'appartenance et celui de donner un sens à l'existence, tout cela pour obtenir quelque certitude au milieu de vies troublées...

La solidarité avec les pauvres nous poussera à porter de façon créatrice la Bonne Nouvelle pour répondre aux besoins humains des pauvres, donnant ainsi une nouvelle vie à l'Évangile et à notre charisme. Pour répondre à la soif de spiritualité et à la quête de sens dans les diverses cultures où nous vivons, nous devons continuellement nous dévouer à la tâche difficile d'inculturer l'Évangile et notre charisme marianiste.

Ce qui est nouveau dans "Vita Consecrata"

Dans son Exhortation apostolique Vita Consecrata, Jean Paul II résume plusieurs années de réflexion de l'Eglise sur le rôle de la vie religieuse. Cette exhortation a servi de point central pour notre

réflexion et Porteurs d'Espérance 1990 et nous a permis d'approfondir la compréhension de la solidarité avec les pauvres et les chercheurs de paix.

L'exhortation est riche de références à l'option fondamentale pour les pauvres et au combat pour la justice comme étant un élément essentiel de notre suite spéciale du Christ comme religieux (n° 82). Notre vie fraternelle dans laquelle nous nous efforçons d'avoir un seul coeur et une seule âme (RV 9) est un témoignage radical donné à un monde fragmenté et injuste (n° 51). Dans nos tâches d'éducateurs, nous sommes appelés à engager tout le monde dans le combat pour éliminer le monde de l'injustice (n° 97).

Au cours de ce Chapitre, nous envisageons des changements significatifs dans la structure de notre vie et de notre mission. Pour cette tâche, le Saint Père nous rappelle que ces changements doivent être entrepris dans la mouvance de l'Esprit Saint en fidélité créatrice à notre charisme et en réponse aux signes des temps (n° 42). Alors que nous réévaluons notre présence communautaire, la solidarité avec les pauvres est un critère important. Les efforts pour nous revitaliser et améliorer les structures doivent " s'occuper de ce que le monde néglige, pour répondre généreusement et avec audace, même par des actions nécessairement limitées, aux nouvelles formes de pauvreté, surtout dans les lieux les plus abandonnés " (n° 63).

Notre réponse aux défis de notre monde doit " offrir des réalisations concrètes, témoignant du mode évangélique de partage des biens, tant matériels que spirituels, la dimension internationale, la collaboration entre congrégations, l'écoute des hommes et des femmes de notre temps " (n° 80).

Ce qui est nouveau dans la Société de Marie

Au cours des dernières décades, la Société de Marie s'est efforcée de prendre en charge de nouvelles tâches et de renforcer son engagement en faveur d'une société marquée par la justice et la charité. Nous nous sommes aussi efforcés de réorienter nos engagements traditionnels dans les écoles, les universités, les centres de renouveau, les paroisses avec une perspective nouvelle de justice et de paix. Nous pouvons beaucoup apprendre grâce à l'évaluation de ces expériences et arriver à discerner où le Seigneur nous appelle.

Nous faisons intentionnellement un engagement communautaire de solidarité

Il y dix ans, nos engagements pour la justice et la paix étaient plutôt des efforts individuels et ils ne touchaient pas entièrement notre vie communautaire. Aujourd'hui, la plupart des Provinces, au prix de certaines oeuvres traditionnelles, ont créé des communautés parmi les pauvres et se sont implantées dans de nouveaux secteurs. Ces engagements vont continuer à exiger une planification et une évaluation soignées pour apprendre à être en plus grande solidarité avec les pauvres et avec les artisans de paix.

La solidarité nous a appelés à réfléchir à la fois sur la Parole de Dieu et sur l'action pour la justice et la paix.

Là où nous avons réussi à travailler avec les pauvres et pour la cause de la paix, c'est le Verbe de Dieu qui a inspiré et soutenu notre réflexion priante. Voir le visage des pauvres, les connaître et partager leurs souffrances et leurs espoirs, cela nous a conduits à connaître le Verbe d'une nouvelle manière. L'action pour la justice et la paix élargit nos horizons et nous aide à découvrir de nouveaux aspects dans notre compréhension du Verbe de Dieu. De cette manière, nous portons avec courage la Bonne Nouvelle là où l'on se bat pour la dignité et la liberté de l'homme et pour la paix et la réconciliation.

Notre meilleure contribution à la solidarité consiste à reconstruire des communautés.

Nous avons mieux réussi dans la solidarité avec les pauvres quand nous les avons aidés à prendre des initiatives pour améliorer leurs conditions de vie et à rebâtir le réseau des relations qui constituent leurs communautés. Nous entreprenons cette reconstruction de communautés par le travail avec les familles, l'éducation, nos petites réalisations de développement, et bien d'autres projets au service de la communauté. Notre charisme en solidarité avec les pauvres, c'est la communauté et la construction de la communauté.

Mais il y a une certaine peur...

Dans plusieurs de nos Provinces, nous faisons l'expérience de la diminution du nombre des religieux et du vieillissement. Certains

d'entre nous craignent pour l'avenir et s'inquiètent de savoir qui prendra soin d'eux quand ils seront plus âgés. D'autres ont peur d'abandonner ce qui est connu, ce qui assure leur sécurité et même un certain confort pour s'engager dans un projet plein d'inconnues et qui risque de ne pas réussir. Cette peur nous retient d'agir avec un vrai courage apostolique. Nous devons admettre cette crainte, chez nous et nos frères, et la confier au Seigneur, en lui demandant la grâce d'apprécier sa fidélité gratuite et créatrice qui rassure ceux qui le suivent dans la pauvreté et n'ont rien pour reposer la tête.

Nous devons sans cesse continuer à apprendre comment nous engager dans le combat pour les pauvres.

Dans nos oeuvres traditionnelles, telles que les écoles, les universités, les centres de retraite, nous savons ce qu'il faut faire pour réussir. Nous améliorons sans cesse notre compétence. La vie avec les pauvres nous fait découvrir que la pauvreté n'a pas de solutions faciles. La solidarité avec les pauvres nous amène à faire de nouvelles expériences, à échouer souvent et à nous instruire par l'ouverture à la réalité et la persévérance. Nous avons besoin de réfléchir et de discerner ensemble pour savoir comment nous situer avec les pauvres dans leur combat pour la dignité et la liberté et pour travailler avec les autres à la cause de la paix. Nous avons besoin de construire la confiance et la compétence, et de savoir réussir modestement dans le combat avec les pauvres, les projets de paix et la réconciliation entre les hommes.

Les succès actuels peuvent nous apporter de nouveaux problèmes.

Grâce à la générosité de plusieurs Provinces, nous connaissons maintenant des succès modestes dans les nouvelles implantations. De jeunes religieux implantent l'Évangile et notre charisme marianiste sur de nouveaux terrains dans leur milieu culturel propre. Ces implantations nous ont montré que notre vie a le pouvoir d'engendrer une vie nouvelle. Mais, qu'en sera-t-il dans dix ans? (cf l'analyse du Père Dave Fleming inséré dans le Rapport du Père Quentin Hakenewerth). Est-ce que les anciennes Provinces n'auront qu'un petit nombre de religieux âgés dont les énergies et les ressources seront accaparées par les soins de santé? Et les unités des nouvelles implantations auront-elles beaucoup de nouveaux religieux et peu de ressources pour prendre en charge la formation et les oeuvres?

Nous serons mis au défi de trouver le moyen de construire une grande communauté mondiale n'ayant " qu'un coeur et qu'une âme " et " pour prouver qu'aujourd'hui encore l'Evangile est praticable dans toute la force de l'esprit et de la lettre ". (Règle, art. 9) Le travail de la restructuration doit nous préparer à faire face à ce défi de créer dans la Société de Marie une unité à l'échelle mondiale.

Malgré nos faiblesses et nos défauts et malgré certains des problèmes difficiles que nous entrevoyons pour l'avenir, nos réussites s'ajoutant à la fidélité créatrice du Seigneur et de sa bienheureuse Mère, nous donnent une grande espérance en l'avenir. Si nous répondons à Dieu qui nous appelle à une plus grande solidarité avec les pauvres et les artisans de paix, le Seigneur et sa Mère béniront notre vie et notre avenir

Annexe III

Questions économiques

Introduction

On a demandé à notre sous-commission d'évaluer la situation financière de l'Administration générale. Voici, suite à cette évaluation, quelques orientations et directives pour l'Assistant général de Travail. Le présent document s'adresse donc à l'Administration générale, mais spécialement à l'Office du Travail.

1. Evaluation du Rapport de l'Office du Travail

Le Chapitre général félicite l'Administration générale de n'avoir, malgré l'inflation, augmenté que modérément le budget. Il a trouvé que l'information concernant les finances était complète.

Le Chapitre général suggère que, pour le prochain Chapitre, on présente en plus de l'information détaillée, une synthèse des informations plus importantes.

2. Fixation de la contribution des provinces au budget de l'Administration générale

Le Chapitre marque son accord sur le principe de contributions des provinces au budget de l'Administration générale, ces contributions servant également à rendre disponibles des fonds pour des projets " Justice et Paix " ainsi que pour des projets " Formation " dans les pays en voie de développement.

La Commission recommande que l'Administration générale soit juge du montant de la contribution provinciale en veillant à ne pas

dépasse 200 millions de francs par année et par religieux, sauf cas exceptionnels.

3. Echange d'informations entre les Assistants de l'Office du Travail

Il existe beaucoup de raisons excellentes pour pratiquer l'échange d'informations financières entre les provinces, plus spécialement dans le même secteur géographique.

- a) pour promouvoir l'unité:
Nous devons savoir quels sont les besoins des uns et des autres ; quels sont les problèmes, les projets " Justice et Paix ", etc.
- b) dans le but d'éventuelles restructurations:
Tous les Marianistes, en particulier les Assistants de l'Office du Travail doivent prévoir les possibilités, collaborer aux projets, préparer les provinces à faire face aux problèmes nouveaux, offrir une aide financière à d'autres dans le même secteur géographique, etc. Bientôt, l'Europe aura la monnaie unique, des provinces devront fusionner, regrouper certaines structures de base, etc. Sans une bonne information, nous ne pouvons pas résoudre ces problèmes.

Le Chapitre général charge l'Assistant de Travail d'assurer la coordination entre les économistes provinciaux, par exemple par le canal des organismes suivants : CLAMAR, Marianist Conference, CEM, etc. Il les aidera à échanger régulièrement des informations, à élaborer des lignes de conduite pour résoudre les problèmes communs, et à rechercher la collaboration là où la chose est possible, entre eux comme avec lui-même.

4. Investissements

- a. Portefeuille
Le Chapitre est satisfait de la manière de procéder et des résultats obtenus; il recommande à l'Assistant général de Travail de poursuivre dans cette voie.
- b. Fonds " Regina Mundi "
L'Assistant Général de l'Office du Travail consultera des conseillers compétents pour évaluer les résultats des cinq dernières années et

recevoir des recommandations pour les cinq années à venir. Il les mettra à exécution après avoir obtenu l'approbation du Conseil général.

- c. Le Chapitre recommande à l'Assistant général de Travail de continuer à gérer les investissements, en évitant d'investir dans les organismes qui ne respectent pas les droits de l'homme ou dont nous désapprouvons les produits. Il lui recommande aussi de chercher à faire certains placements, dans la mesure du possible, auprès d'organismes qui soutiennent explicitement des projets dans les pays en voie de développement.

5. "Marianist Mission"

Le Chapitre général exprime sa reconnaissance aux nombreux bienfaiteurs de " Marianist Mission ". Leurs contributions généreuses ont rendu possibles de nombreux projets " Justice et Paix " de par le monde, des implantations dans de nouvelles régions sans oublier l'aide apportée à beaucoup de nos activités apostoliques.

6. Orientations pour l'Assistant de Travail.

Dans l'esprit de l'article 106 de la Règle, le Chapitre confirme la validité des objectifs retenus lors du Chapitre de 1991 (Mission et Culture n° 35) et recommande à l'Assistant de l'Office du Travail de les poursuivre.

7. Audit.

Le Chapitre général charge l'Assistant général de Travail de faire procéder par des spécialistes à une vérification approfondie de la comptabilité, ceci au moins une fois dans les quatre ans à venir. Le résultat devra être soumis au prochain Chapitre général.









Remerciements au Père Salvatore Santacroce pour L' Icône de couverture,
Jean-Paul Federneder et Charles-Henri Moulin pour leurs photographies,
ainsi qu'à Marie-Cécile Debomy et Serge D. pour leur collaboration.

MARIANISTES
44, rue de la Santé
75014 PARIS